

« La Crise ... »  
**Samedi 13 Juin**  
**Manifestation**

modalités p 4

**Les CIO**  
**du département**  
**en danger !!**

Voir p2

Dispensé de timbrage **Chartres CTC**

# Second Degré-28

*Le Bulletin*  
*de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)*

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication: Olivier MIMEAU C.P.A.P.: 1212 S 07639  
Imprimé au S.N.E.S.-28 \* 3, rue Louis-Blériot CHAMPHOL \* B.P. 81125 \* 28304 MAINVILLIERS Cedex  
Tél. : 02.37.21.16.91 Fax : 02.37.21.39.89 Courriel : snes28@orleans.snes.edu

N° 76

Juin 2009

0,70 €

Dépôt légal : 3eme trimestre 2009

**P**

**P R E S S E**  
DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

Déposé le 4 juin 2009

# Maintenir la pression...

Quelle magnifique trouvaille que celle du ministre Darcos, suite à l'agression au couteau d'une enseignante le 15 mai au collège de Fenouillet (Haute-Garonne) : des portiques de détection de métaux à l'entrée des écoles et des " forces mobiles d'agents " ! Le tout-sécuritaire appliqué à l'Éducation nationale, le simplisme en guise de politique scolaire... Seulement, les choses sont un peu plus compliquées, mais il faut occuper l'espace médiatique, privilégier l'image, flatter l'électeur dans le sens du poil...

Le Snes-FSU, lui, demande dans un communiqué au ministre " *de privilégier l'éducatif sur le tout sécuritaire, de privilégier les moyens humains permettant le dialogue et l'accompagnement. (...) Cela nécessite de revenir sur les suppressions massives de postes dans le second degré qui dégradent les conditions d'enseignement et dégarnissent* " les établissements en personnels chargés de la vie scolaire. Les parents d'élèves du collège réclament " *des moyens, du soutien aussi* ".

Mardi 2 juin, les résultats de la consultation Descoings sont désormais connus : en insistant sur la nécessité d' " *une vaste concertation sur une véritable refondation* ", en partant " *des propositions des lycéens* ", ces propositions sonnent comme un désaveu de la méthode Sarkozy-Darcos : imposer, pour vouloir discuter ensuite.

D'ailleurs, peut-on qualifier cette vaste mise en scène de consultation, quand on sait que les collègues professeurs principaux de lycée ont dû mettre en place dans l'urgence une heure de " débat " au sein de leur classe et qu'aucune journée banalisée sur le thème n'a eu lieu de façon systématique pour permettre une réelle consultation des collègues de lycées (ne parlons même pas des collèges). De nombreuses questions restent encore en suspens : quid de la formation des maîtres par exemple ? On attend maintenant des propositions concrètes...

Dans ce contexte, nous devons maintenir la pression sur le gouvernement.

Les actions doivent rester les plus unitaires possible, dans la suite de ce que nous avons engagé depuis le début de l'année. Après la journée d'actions décentralisées du 26 mai, le samedi 13 juin est une nouvelle journée nationale de manifestations dans les départements. Les revendications sont multiples, dans un cadre unitaire public-privé. Notre rôle est d'y faire entendre plus particulièrement celles de l'éducation pour notamment, en cette fin d'année scolaire, dénoncer une prochaine rentrée à nouveau difficile : suppressions de postes, heures supplémentaires, extension des missions...

Le 13 juin, soyons les plus nombreux possible à poursuivre l'action dans la rue !

## SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Graves Menaces sur les CIO d'Eure et Loir.....	2
Festival de l'Éducation – Cannes à Chartres.....	2
Nouvelles Missions des inspecteurs – futurs managers de l'E.N. ?.....	3
Samedi 13 juin.....	4

## Graves Menaces sur les CIO d'Eure et Loir

Dans un contexte de lourdes menaces sur les Centres d'Information et d'Orientation, le conseil général du département ne reste pas les bras croisés.

En Eure-et-Loir, les CIO de Châteaudun, Chartres, Nogent le Rotrou sont des CIO à gestion départementale et ont un budget qui est abondé depuis 1947 par le département. Depuis 2003, ce budget n'est plus construit à part mais fusionné dans le budget documentation du conseil général. Le CIO de Dreux n'est pas concerné car la gestion des crédits de documentation reste entièrement à la charge de l'Etat.

Fin janvier, les directeurs des Centres d'Information de Nogent Le Rotrou, Chartres et Châteaudun ont découvert par hasard que leur budget de documentation était amputé de 83% (depuis cette date le conseil général est revenu à une baisse de 75 %).

La décision a été prise dans le plus grand secret, sans aucune concertation avec les responsables de ces services, et ce budget était dissimulé dans la globalité du budget du Conseil Général.

C'est l'ensemble du travail des CIO de Chartres, Châteaudun et Nogent le Rotrou qui est remis en cause ; notamment tout ce qui concerne l'accueil spontané des consultants dans les CIO ( plus de 4000 personnes) et le travail des COPsy dans les établissements scolaires (1 élève sur 3 est vu chaque année dans les établissements scolaires).

Une pétition est en cours et téléchargeable sur le site de la section académique du SNES (<http://www.orleans.snes.edu/spip/spip.php?article1260>) Une autre pétition signée par les 39 personnels des CIO a été envoyée à tous les conseillers généraux , et une audience, a eu lieu le mardi 19 Mai, les trois directeurs de CIO accompagné de la FSU ont été reçu par le directeur de cabinet. Ce dernier s'est engagé à organiser une réunion entre l'Inspection Académique, le Conseil Général et les directeurs des centres concernés avant le 15 Juin date d'examen du Budget Supplémentaire du CG.

A noter le montant des sommes impliquées : environ 12000 euros , à comparer aux 180 000 euros engagés pour donner à chaque élèves de sixième une encyclopédie.

Olivier MIMEAU

## Festival de l'Education – Cannes à Chartres

Dans le cadre d'une semaine d'action nationale baptisée « festival du droit à l'Éducation » à l'initiative du collectif « L'éducation est notre avenir », nous avons décidé dans le département d'organiser une cérémonie de remise de palmes aux responsables gouvernementaux de la politique éducative. Elle s'est tenue le 13 mai devant le théâtre de Chartres.



Devant une soixantaine de festivaliers, les palmes suivantes ont été remises :

- Valérie PÉCRESE pour la déformation des maîtres;
- François FILLON pour le pire second rôle;
- Nadine MORANO pour l'École maternelle;
- Richard DESCOINGS pour la figuration dans les Lycées;
- Xavier DARCOS :la palme d'or pour l'ensemble de son œuvre et plus particulièrement sa dernière production : « La Casse de l'École Publique ».

Dans le silence assourdissant des médias sur les réformes en cours dans le domaine de l'Education, cette cérémonie a permis, en interpellant les passants, de rappeler nos thématiques.

Olivier Mimeau

Le 30 avril dernier, le Directeur de l'Encadrement signait une nouvelle note de service sur les missions des inspecteurs. Celle-ci abroge la précédente qui datait du 17 juin 2005. Elle ne constitue pas un simple toilettage. Sa portée induit des évolutions singulièrement plus importantes qu'une lecture rapide pourrait le laisser penser. Ainsi, trois sous-titres apparaissent : le pilotage pédagogique, le management et le conseil. Aucun de ces termes n'apparaît dans les missions statutaires. En revanche, ils caractérisent les priorités politiques en cours depuis deux ans.

Si les missions à caractère pédagogique sont présentées comme une priorité, le Directeur de l'Encadrement qualifie les inspecteurs de « cadres supérieurs de l'institution scolaire ». Cette qualification n'a aucune base légale mais elle procède du lexique propre aux entreprises privées. L'injonction au « pilotage » et à la culture du résultat chiffré (quantitatif et qualitatif) véhiculés dans le sillage de la LOLF rappelle une dynamique qui sied depuis longtemps aux entreprises privées, mais qui contrevient singulièrement aux valeurs de la fonction publique et de l'enseignement qui sont celles de l'égalité de traitement, de la neutralité et de l'intérêt général.

Dans l'optique promue ces dernières années, les tableaux de statistiques, qui ne sont que des outils parmi d'autres, deviennent ainsi la finalité.

Dans le chapitre consacré au pilotage pédagogique, si l'intérêt de l'inspection individuelle est réaffirmé, l'évaluation collective, en revanche, est appelée à devenir systématique. On peut redouter qu'elle ne devienne un instrument de mise en concurrence des équipes pédagogiques entre elles, au détriment de la qualité générale du service public d'enseignement sur l'intégralité du territoire. On sait que la compétition a surtout pour effet de

générer des perdants et des exclus, et qu'elle les enferme dans ce rôle. C'est inacceptable au regard des exigences de l'éducation nationale.

Le chapitre consacré au management est tout aussi problématique. Outre la connotation du mot « management », l'avis de l'inspecteur serait désormais sollicité pour tous les actes de la gestion des enseignants : en plus de la titularisation, et de l'évaluation, on voit apparaître aussi avancement, promotion et affectation (ce qui n'était pas le cas jusqu'ici, sauf pour certains postes très spécifiques). Voilà qui en dit long sur l'avenir des procédures objectives de gestion que sont les CAPA. Dans une gestion fondée sur la mise en concurrence de tous, on court le risque du pouvoir discrétionnaire. Autre nouveauté : le rôle attribué aux conseillers pédagogiques et professeurs chargés de mission auprès des inspecteurs : fournir des éléments d'appréciation documentés sur l'activité des personnels enseignants ! Il s'agit d'une révolution fonctionnelle qui ne peut que mettre en difficulté le positionnement des conseillers pédagogiques : jusqu'à présent, ils pouvaient gérer cela avec les néo-titulaires. Avec les enseignants confirmés, ce rôle est difficilement envisageable.

On remarquera que la note de service s'achève par un chapitre consacré au conseil, comme un oubli rattrapé au dernier moment !

Ce sont donc bien des évolutions majeures. Tout cela s'apparente à l'introduction massive et systématique des règles de gestion des entreprises privées dans le système scolaire public. A tout le moins, on peut y voir une volonté de mise au pas de l'ensemble du système.

*D'après un texte, daté du 1 juin 2009, du SNPI-FSU (Syndicat National des Personnels d'Inspection).*

*<http://syndicat.snpi-fsu.org/>*

# **LA CRISE C'EST PAS NOUS NOUS NE LA PAIERONS PLUS !!!**

**(FSU, CGT, CFE-CGC, UNSA, CFTC, CFDT)**

L'ampleur des mobilisations du 29 janvier, 19 mars, 1er mai ont permis d'obtenir des débuts de résultats. Ceux-ci sont très insuffisants, au regard des revendications exprimées le 5 janvier 2009, alors que la crise continue de s'aggraver. Patronat et gouvernement doivent engager négociations et concertation sur les sujets prioritaires les plus urgents.

## **Le gouvernement doit mettre le « social » au centre de sa politique économique et :**

Revaloriser le SMIC, les minima sociaux, les pensions et les retraites, conditionner toute aide publique, tout allègement de cotisations sociales à des contreparties mesurables en matière d'emploi, de qualification et de rémunération,

Mettre en œuvre un plan ambitieux en faveur de l'emploi et de la qualification des jeunes,

Prolonger l'indemnisation des demandeurs d'emploi en fin de droit. Donner à Pôle-Emploi les moyens nécessaire à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emplois,

Supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires et le bouclier fiscal, mettre à contribution les stock-options au titre de la solidarité, consacrer ces ressources nouvelles au financement des mesures sociales,

Renoncer dans les fonctions publiques aux suppressions d'emplois prévues pour 2009 et 2010, s'engager à résorber la précarité et tenir ses engagements en matière de négociations salariales. Ce sont les conditions pour des services publics de qualité qui répondent aux besoins de la population.

## **Le patronat doit, enfin, assumer ses responsabilités et engager des négociations sur :**

Les politiques de salaires, les politiques industrielles, l'évolution de l'emploi au niveau des branches professionnelles, les rapports donneurs d'ordre – sous-traitants, pour maintenir et développer l'emploi et résorber la précarité,

Un accès facilité pour tous au chômage partiel, l'amélioration de la durée et du niveau de son indemnisation, associés à des formations qualifiantes,

La répartition et la redistribution des richesses produites dans les entreprises, l'amélioration des salaires et la réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, la reconnaissance des qualifications, l'utilisation des aides publiques au bénéfice de l'emploi,

Les mesures favorables à l'emploi des jeunes permettant leur insertion sociale et professionnelle durable,

Le respect et l'amélioration des droits syndicaux et des institutions représentatives du personnel.

Le gouvernement doit renoncer à l'extension du travail du dimanche, garantir à l'hôpital public les moyens de ses missions, développer le logement social, encadrer le prix des loyers.

L'amélioration du pouvoir d'achat des salariés en faveur de la relance par la consommation, des politiques industrielles et économiques en faveur d'un développement durable et coordonné au niveau européen sont autant de moyens pour répondre immédiatement et structurellement à la crise.

# **Samedi 13 Juin MANIFESTATION**

# **10 H 15**

**Devant la Médiathèque,  
Boulevard Maurice Viollette,  
À Chartres**